

Comité interuniversitaire et interprofessionnel de développement  
professoral continu (CII-DPC)

**Titre du document :**

Outil d'évaluation du risque pour les personnes  
vivant à domicile

**Auteur :**

Jean Lachance et Nicole Poulin



## Outil d'évaluation du risque pour les personnes vivant à domicile

Cet outil d'évaluation s'adresse à toute clientèle adulte vulnérable avec problèmes multiples.

Cet **Outil d'évaluation du risque** est composé :

- De l'**Aide-mémoire**
- De la **Grille d'analyse du risque**
- Des **Critères de la Nouvelle-Écosse**
- Des **Éléments de réflexion éthique**.

Dans les situations difficiles, il est fortement recommandé de consulter. Le but de cet **Outil d'évaluation du risque** est d'aider les équipes d'intervenants à identifier les facteurs de risque des personnes vivant à domicile et de les assister dans l'orientation de leurs interventions.

Les équipes d'intervenants, dans leur estimation des facteurs de risque, doivent tenir compte des expériences antérieures de la personne évaluée, ainsi que des circonstances atténuantes ou, au contraire, aggravantes. Cet outil ne comporte donc pas de système de pondération afin d'éviter une évaluation erronée du niveau de risque.

Comment utiliser l'**Outil d'évaluation du risque pour les personnes vivant à domicile**?

- Complétez la **Grille d'analyse du risque**<sup>1</sup> en vous servant de l'**Aide-mémoire**.
- Utilisez au besoin les **Critères de la Nouvelle-Écosse** si vous jugez pertinent d'évaluer le degré de compréhension du client.
- Vous référer aux **Éléments de réflexion éthique** pour objectiver les choix possibles dans les situations qui ne font pas consensus ou litigieuses.

### Les auteurs

#### **CSSS de la Montagne**

##### **Programme Info-Santé**

Jean Lachance, travailleur social, conseiller psychosocial

#### **Services ambulatoires de psychogériatrie des CLSC Métro, NDG-Montréal-Ouest,**

##### **Parc-Extension et St-Henri**

Nicole Poulin, psychologue, chef d'équipe

En collaboration avec

#### **Le Curateur Public du Québec**

##### **Direction territoriale de Montréal**

Chantal Deléseleuc, travailleuse sociale

Jocelyne St-Pierre, travailleuse sociale, chef d'équipe à l'Accueil

© La reproduction de cet outil est autorisée à la condition de nommer les auteurs et de n'y apporter aucune modification.  
Novembre 2014

<sup>1</sup> Notez que la **Grille d'analyse du risque** n'est pas un outil d'évaluation de l'aptitude de la personne.

## Outil d'évaluation du risque pour les personnes vivant à domicile

Nom : \_\_\_\_\_ Dossier : \_\_\_\_\_

### AIDE-MÉMOIRE

#### Identification de la présence de facteurs de risques biopsychosociaux

<b>Facteurs biologiques</b>		<b>OUI</b>
1.	Présence de problèmes de santé pouvant entraîner des atteintes à l'intégrité physique à brève échéance ou la mort si refus de suivi des recommandations établies dans le PIAS (Plan d'intervention et d'allocation de services)	
2.	Malnutrition, intoxication alimentaire	
3.	Déshydratation	
4.	Infections à répétition, plaies	
5.	Médicaments : <i>refus, négligence, incapacité de s'auto-médicamenter, abus, risques d'intoxication</i>	
6.	Nombre d'heures trop élevé sans être changé ( <i>incontinences, pansements,...</i> )	
7.	Chutes répétées, risque élevé de chutes	
8.	Handicaps non compensés chez une personne vivant seule ( <i>surdité sévère, cécité, difficulté de s'exprimer,...</i> )	
<b>Facteurs psychologiques</b>		
9.	Déficits cognitifs (récents ou de longue date). Ex : <i>perception de la réalité altérée, mémoire déficiente, désorganisation (laisse des objets sur la cuisinière, sort sans être habillé adéquatement, aliments avariés,...), etc...</i>	
10.	État psychotique ( <i>symptômes ou état psychotique</i> )	
11.	Dépression majeure	
12.	Trouble du comportement (récent ou de longue date) : <i>agressivité, fugue, errance, fume avec oxygène,...</i>	
13.	Mauvais jugement : nie ou minimise ses difficultés, résistance à l'aide, incapacité de mobiliser de l'aide, incapacité d'établir / de conserver des contacts,...	
14.	Réaction post-traumatique <i>anxiété élevée, panique,...</i>	
<b>Facteurs sociaux</b>		
15.	Isolement et absence de réseau de soutien	
16.	Dépendance sur autrui pour un maintien à domicile sécuritaire	
17.	Refus de l'aide, des équipements ( <i>marchette, lève-personne, lit électrique, etc...</i> )	
18.	Client et/ou colocataire alcoolique, toxicomane ou dysfonctionnel	
19.	Présence de conflits entre l'aidant et le client	
20.	Incapacité de l'aidant ( <i>maladie, déficience, incompréhension des besoins de l'aidé(e),...</i> )	
21.	Présence de conflits entre les aidants	
22.	Victime d'abus : <i>physique, négligence, financier, psychologique</i>	
23.	Désorganisation de l'état de ses affaires	
24.	Un nombre élevé d'heures où la personne est laissée seule et qui compromet sa sécurité	
25.	Incapacité ou refus de payer ( <i>nourriture, médication, loyer,...</i> )	
26.	État de son environnement ( <i>accumulation excessive d'objets, dangerosité des lieux, porte débarrée en tout temps ou barricadée,...</i> )	
27.	Éviction ou risque imminent d'éviction	
28.	Insalubrité rendant dangereux les traitements, la sécurité de la personne, du personnel	
29.	Risques de feu ( <i>chauffage, cuisine, cigarette, ...</i> )	
30.	Présence de moyen pour un passage à l'acte ( <i>suicide, homicide</i> )	
31.	Conduite automobile	

Date : \_\_\_\_\_

## Outil d'évaluation du risque pour les personnes vivant à domicile

Nom : \_\_\_\_\_ Dossier : \_\_\_\_\_

### GRILLE D'ANALYSE DU RISQUE

**Facteurs de risques identifiés** (selon l'aide-mémoire)

**Les facteurs aggravant les risques présents :**

**Les facteurs atténuant les risques présents :**

**L'ensemble des facteurs de risque donne un niveau de dangerosité :** faible  moyen  élevé

**Nommez les interventions déjà essayées, avec qui et les résultats obtenus:**

**Aspects légaux :**

- Le client est sous un régime de protection ?  oui  non
- En attente d'un régime de protection privé ou public ?  oui  non
- Le client est-il apte à consentir aux soins (Re Critères de N.Écosse)?  oui  non
- Nos obligations légales (établissements, professionnelles) :

**Les objectifs visés :**

**Les interventions possibles et leurs impacts prévisibles :**

Interventions	Par qui	Date d'échéance	Date de réévaluation

\_\_\_\_\_  
Nom de l'évaluateur

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**Nom des participants à la discussion :** \_\_\_\_\_

## Annexes 1 et 2

### Annexe 1 : Critères de la Nouvelle-Écosse<sup>2</sup>

---

1	La personne comprend-elle la maladie ou l'état pour lequel un traitement est proposé?	Oui	Non
Expliquez :			
2	La personne saisit-elle la nature et le but du traitement proposé?	Oui	Non
Expliquez :			
3	La personne comprend-elle les risques encourus à entreprendre le traitement?	Oui	Non
Expliquez :			
4	La personne perçoit-elle les risques encourus à ne pas entreprendre le traitement?	Oui	Non
Expliquez :			
5	L'état de la personne entrave-t-il sa capacité à consentir?	Oui	Non
Expliquez :			

### Annexe 2 : Éléments de réflexion éthique

---

Identifier les valeurs, les opinions, les responsabilités ou les points de vue :

1. Du client.
2. Du réseau naturel (famille / proches).
3. De l'établissement / programme (lois, règlements, codes d'éthiques).
4. Des intervenants comme personnes.
5. Des intervenants comme professionnels (codes de déontologie).

---

<sup>2</sup> Tiré de l'article 52 (2) Chapter 208 - Hospitals Act of Nova-Scotia. À noter : un hébergement institutionnel est aussi considéré comme un soin.